

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Aspach-le-Bas



2b. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Documents graphiques

ÉLABORATION

Approuvée par délibération du Conseil Municipal du
27 juin 2022

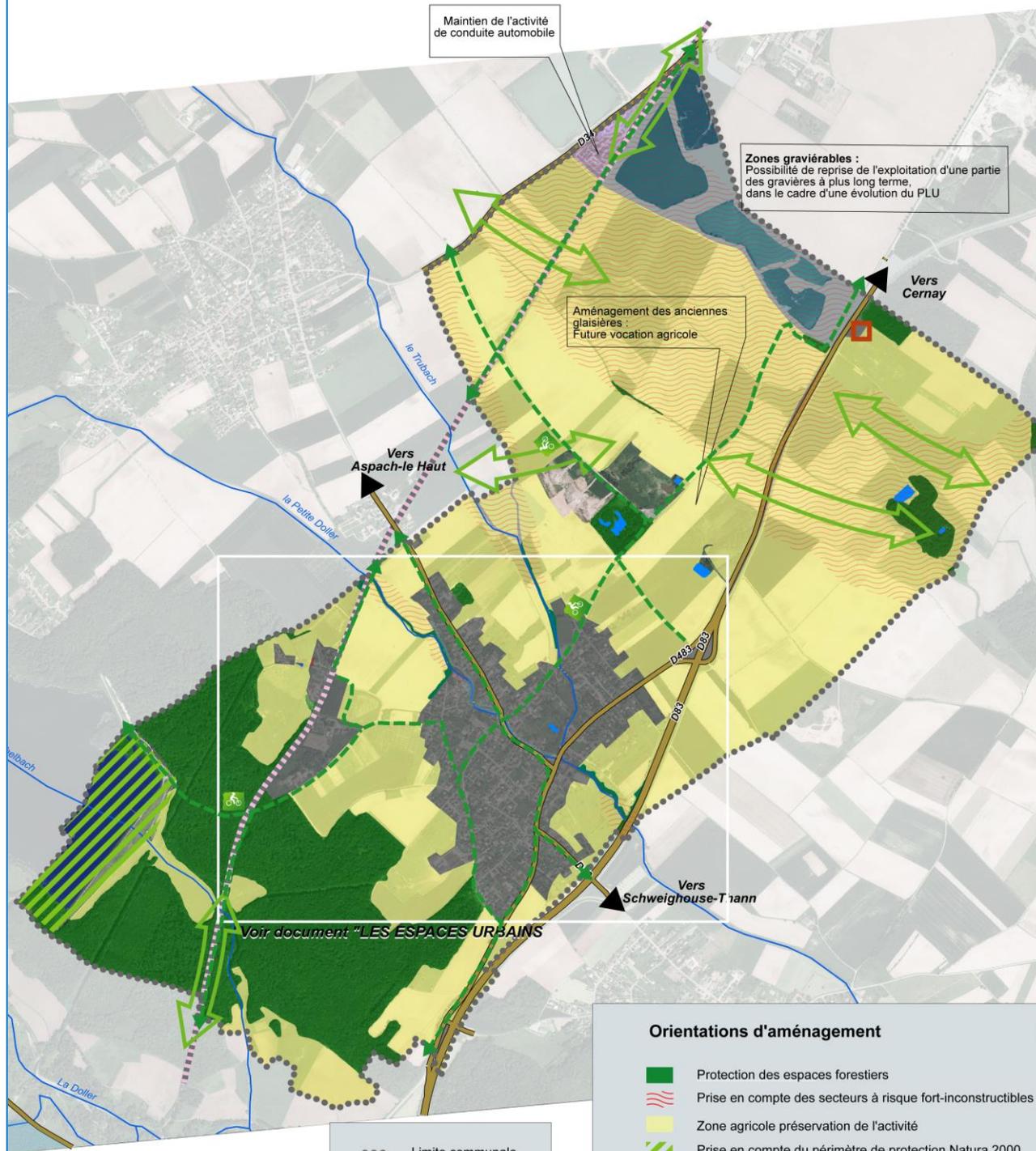


Le Maire Maurice LEMBLE



Juin 2022

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)
COMMUNE D'ASPACH-LE-BAS
LES ESPACES AGRICOLES NATURELS ET FORESTIERS**



Orientations d'aménagement

- Protection des espaces forestiers
- Prise en compte des secteurs à risque fort-inconstructibles
- Zone agricole préservation de l'activité
- Prise en compte du périmètre de protection Natura 2000
- Préserver l'emprise de la voie de chemin de fer
- Continuités écologiques à assurer
- Itinéraires cyclables : maillage possible à long termes
- Prise en compte des constructions existantes

- Limite communale
- Voie ferrée
- Cours d'eau



Sources : Ortho 2011-2012 CIGAL - DGI - BD OCS 2012 CIGAL
- BD TOPO IGN France - DDT - DREAL

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)
COMMUNE D'ASPACH-LE-BAS
LES ESPACES URBAINS ET PERIURBAINS**

A

Vers
Aspach-le Haut

la Petite Doller

D483
D83
D83
D20

Orientations d'aménagement

-  Maintien des équipements sports/loisirs
-  Risque d'inondation fort-neutralisation des espaces à risque
-  Risque d'inondation modéré
-  Structure agricole : prise en compte du périmètre de réciprocity
-  Limite à l'étalement urbain le long des voies
-  Préservation de l'emprise de la voie ferrée
-  Organiser et renforcer la Zone d'activités
-  Coeur de village à conforter et valoriser
-  Secteur d'extension urbain à usage principal d'habitat
-  Permettre l'extension éventuelle des activités existantes (chenil/centre de crémation, cimetière pour animaux)
-  Zone agricole préservation de l'activité (sauf parties concernées par des secteurs d'extension)
-  Possibilité de poursuivre l'urbanisation du site à plus long terme (nécessité de modification de l'affectation actuelle)

-  Limite communale
-  Voie ferrée
-  Cours d'eau



Sources : Ortho 2011-2012 / CIGAL - DGI - BD OCS 2013 / IGN
- BD TOPO IGN France - DDT - DREAL - juillet 2015

